

Commission de la protection de la vie privée

Résultat du scrutin pour la nomination d'un membre suppléant (huitième mandat) de la commission de la protection de la vie privée

L'ordre du jour appelle le scrutin en vue de la nomination d'un membre suppléant (8e mandat) de la Commission de la protection de la vie privée.

La liste présentée par le Conseil des ministres a été communiquée lors de la séance plénière du 27 mars 2014.

Le document portant le nom des candidats vous a été distribué (n° 3563/1).

<i>Votants :</i>	<i>107</i>
<i>Blancs ou nuls</i>	<i>10</i>
<i>Valables</i>	<i>97</i>
<i>Majorité absolue</i>	<i>49</i>

M. Frank De Smet a obtenu 97 suffrages.

M. Jan Steelant n'a obtenu aucun suffrage.

M. Frank De Smet ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé membre suppléant (huitième mandat) de la commission de la protection de la vie privée.